

Monts Pour tous

Info municipale Juillet/Août 2019



Edito du Maire



Chères Montoises, Chers Montois,
Continuons ensemble pour 2020 !

Le 10 juin 2018, vous accordez à notre liste « un Monts pour tous » votre confiance. Les projets menés depuis un peu plus d'un an sont nombreux. La maison de santé pluridisciplinaire (MSP), la réfection de la rue Georges Bizet, la construction du pôle culturel et du lotissement de la Rauderie sont les principaux travaux mis en œuvre.

La saison culturelle s'est étoffée et propose une variété de spectacles rencontrant un succès grandissant avec comme point d'orgue la réalisation en septembre d'une fresque géante pour renforcer l'identité de ce site.

- ◆ La proximité avec nos associations s'est accentuée avec la mise à disposition gratuite d'un minibus, et l'organisation de la soirée des récompenses en juin. Enfin, les contacts avec nos partenaires économiques, nos commerçants, et nos administrés ont été renouvelés lors de rencontres que nous souhaitons régulières et nombreuses.
- ◆ En un peu plus d'un an, entouré d'une équipe municipale et de personnels communaux volontaires et disponibles, j'ai tracé un chemin qui n'a pas dévié de mes engagements.
- ◆ Mais le travail n'est pas terminé, et nous souhaitons initier dans l'avenir des actions fortes dans différents domaines comme l'éducation, l'urbanisme, l'environnement, la culture, et bien d'autres que ce seul mandat ne pourra pas satisfaire.
- ◆ C'est pourquoi, avec le soutien de mes actuels colistiers, j'ai décidé de me représenter aux prochaines élections municipales de mars 2020 pour continuer avec vous l'aventure, partager les projets, et porter ensemble l'ambition d'« un Monts pour tous ».

Bien à vous, votre Maire

Laurent RICHARD

**Festivités
du
14 juillet**

**Prairie de
la Fontaine**

**Animations
de 17h à 1h
Feu d'artifice
à 23h.
Programme
en P.5**

Edition : Mairie de Monts
Tél. 02 47 34 11 80
communication@monts.fr
mairie@monts.fr - www.monts.fr
Astreinte technique : urgence
hors horaires de la mairie
06 07 82 56 05



page 2
**Eau
Assainissement**



page 3
**Grands
Projets**



page 6
**Agenda Vie
associative**



URBANISME

◆ Commission accessibilité

La loi du 11 février 2005 stipule que « dans les communes de 5 000 habitants et plus, une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées doit être créée ».

Ainsi, lors de sa séance du 13 novembre 2018, le Conseil Municipal a décidé d'élargir la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées aux associations d'usagers et représentants des personnes handicapées. L'installation de cette commission a eu lieu le 21 mars 2019.

Cette commission a pour but de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports sur le territoire communal, et les différents membres se sont répartis ce travail. Actuellement, de nombreux stationnements très gênants sur la commune sont à déplorer.

La police municipale rappelle qu'il est strictement interdit de stationner :

- Sur les trottoirs, sur les passages piétons, sur les pistes cyclables, sur les voies de bus. Le tarif de l'amende est de 135€.

De plus, il est rappelé pour que les rues de notre Commune soient agréables à vivre, belles et sécurisées... que vos bacs ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte.

Nous vous rappelons qu'ils doivent être sortis au plus tôt la veille du jour de passage du camion d'enlèvement et rentrés le jour même. Il s'agit d'une obligation. Au-delà de la pollution visuelle n'oubliez pas non plus que la présence intempestive de vos poubelles constitue un obstacle contraignant pour les poussettes, piétons et personnes à mobilité réduite. Rentrer ses poubelles, c'est aussi penser à la sécurité de chacun !

◆ Révision du PLU

La Commune de Monts par une délibération en date du 21 mai 2019, vient d'arrêter le projet de révision de son Plan local d'urbanisme et de tirer le bilan de la concertation.

Ce projet de PLU n'entrera en vigueur qu'en fin d'année 2019 suivant le planning ci-dessous :

- Concertation des Personnes Publiques Associées - juin, juillet, août.
- Enquête publique - septembre.
- Rapport du commissaire - octobre.
- Mise à jour des documents - novembre.
- Approbation définitive du PLU au conseil municipal : décembre.

Dans ce cadre, nous vous invitons à consulter en Mairie ou sur le site internet l'ensemble des pièces réglementaires du dossier (règlement écrit, règlement graphique, orientations d'aménagement et de programmation... etc.) pour éventuellement faire part de vos remarques ou critiques au commissaire enquêteur en septembre 2019.



ENVIRONNEMENT



◆ Abattage des arbres - Pourquoi ?



Rue Berlioz, les racines des arbres risquaient d'endommager des réseaux, des connexions ou des écoulements d'eau usée.

Après avis de plusieurs spécialistes, il a été constaté que les arbres étaient abimés de l'intérieur. Par nécessité, la société les a abattus et a rogné les souches.

Pour redonner vie à cette rue, des plantations en adéquation avec son milieu seront réalisées.

◆ Prairie fleurie



La prairie fleurie (face la piscine Spadium), plantée par les services municipaux, embellit les bords de l'Indre. Cette prairie favorise la biodiversité. Elle sert de refuge à de nombreuses espèces amies du jardinier comme les hérissons, les papillons, les coccinelles, les abeilles et les oiseaux.

Elle apporte sa contribution à la lutte biologique. Apprécions la beauté de cet espace naturel et ne cueillons pas les fleurs qui faneront dès le lendemain. Nous vous remercions de votre compréhension.



ASSAINISSEMENT

◆ Prix de l'eau

Pourquoi votre facture d'eau augmente ?

Historiquement, le prix de l'eau était fixé par contrat entre la commune et un opérateur privé.

En 2008, la municipalité de Monts passait un marché avec Veolia et obtenait des tarifs inférieurs de plus de 23% comparé à des communes de même strate comme Esvres, Montbazou, ou Veigné.

Au moment du transfert de compétence de l'eau et de l'assainissement à la CCTVI, Monts, avec un prix au m³ très bas, a bénéficié d'importants travaux de remise en état de son réseau d'assainissement. Pour rappel, la CCTVI a réalisé plus de 2 millions de travaux sur Monts (soit 670 euros par foyer montois), somme que nous n'aurions pu assumer seuls.

L'équilibre entre les recettes que Monts reversait à la CCTVI et les dépenses que cette dernière réalisait pour notre commune devenait « disproportionnée ».

Il avait donc été acté qu'au prochain renouvellement de contrat « communautaire », le prix de l'eau serait le même pour les 22 communes de la CCTVI.

En 2019, un rattrapage tarifaire a été réalisé pour Monts pour se réaligner sur les prix au m³ de Veigné et Montbazou.

A terme, ces opérations de « réajustement » concerneront les 22 communes de la CCTVI.

Il n'est jamais agréable d'être confronté à cette augmentation, mais le transfert de cette compétence à la CCTVI nous a permis et nous permettra d'entretenir notre réseau pour limiter les fuites et déperditions, et améliorer notre accès à l'eau avec des tarifs unifiés et garantis pour 10 ans.



URBANISME - GRANDS PROJETS

◆ Logements collectifs



Création de 31 logements collectifs et intermédiaires à la Rauderie

Les travaux de construction des logements sociaux à la Rauderie ont débuté le 12 décembre 2018 pour une livraison prévisionnelle en mai 2020.

Les chiffres clés :

Nombre de logements : 31 logements

(13 T2 / 9 T3 / 9 T4)

Nombre d'habitants : 89

◆ Espace culturel



Construction d'un espace culturel

La Commune de Monts, en partenariat avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI), s'est engagée dans la construction d'un espace culturel sur le site des anciens ateliers municipaux, à proximité immédiate du vieux Bourg.

D'une surface de 822 m², le projet s'articule autour d'un pôle médiathèque et tiers-lieu (sous maîtrise d'ouvrage intercommunale) et d'un pôle école de musique et de salles dédiées aux associations de danse (sous maîtrise d'ouvrage communale).

Planning prévisionnel :

- Début des travaux - mai 2019.
- Livraison prévisionnelle du bâtiment - juin 2020.

◆ Maison de santé

Maison de Santé Pluridisciplinaire

La Commune de Monts, en partenariat avec les professionnels de santé du territoire, s'est engagée dans un projet de création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) afin de maintenir une offre médicale sur son territoire.

De façon complémentaire, le site accueillera également un laboratoire de biologie médicale, ainsi qu'une pharmacie proposant ainsi une offre médicale homogène et complète. Les locaux du sous-sol accueilleront également une partie des ateliers municipaux ainsi que le comité des fêtes et le comité de jumelage notamment.

Dans le cadre de la réalisation de ce projet, la commune de Monts est en cours d'acquisition de l'ancien supermarché CASINO situé rue du Commerce. Parallèlement, la maîtrise d'œuvre du chantier de réhabilitation de ce bâtiment est lancée.

Planning prévisionnel :

- Diagnostic/Etudes - juillet 2019 à décembre 2019.
- Début des travaux de réhabilitation - mai 2020.
- Livraison prévisionnelle du bâtiment - mai 2021.



URBANISME

◆ Entretien de voirie

Entretien annuel de certaines voies communales : Passage d'un véhicule « point à temps automatique » dans les rues de la commune en juillet et en août pour procéder à l'épandage de gravillons. Ces travaux permettent d'étancher les voiries afin de limiter leur dégradation pendant la période hivernale.

Prudence pour les automobilistes et conducteurs de deux-roues en raison des risques de chaussées glissantes.

◆ Le nettoyage aux abords des propriétés

Le conseil municipal, lors de la séance du 25 octobre 2006, a approuvé le règlement de voirie de la commune de Monts applicable depuis ce jour.

Ce document prévoit notamment les obligations suivantes pour les habitants : Nettoyage et désherbage des trottoirs au droit de propriété à la charge des habitants (article 4).

◆ Réglementation sur les clôtures

La municipalité rappelle qu'elle considère que les brises vues de type toile ou film plastique sont de nature à altérer l'environnement urbain. Elle demande donc aux propriétaires ayant installé ce type de dispositif, de les enlever. La municipalité rappelle qu'il est obligatoire de déposer une déclaration préalable pour édifier ou modifier une clôture et que l'occultation complète peut être réalisée soit par une haie végétale ou éventuellement par une brande.



LISTES ÉLECTORALES

◆ Êtes-vous inscrit (e) sur les listes ?

Dans le cadre de la mise en place du Répertoire Electoral Unique au 1^{er} janvier 2019 instaurée par la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016, l'INSEE a procédé à la vérification de l'ensemble des listes électorales afin d'identifier les électeurs inscrits sur plusieurs listes électorales. Suite à ces vérifications, l'INSEE a procédé à un certain nombre de radiations notamment sur les listes de la commune de Monts.

Il est apparu, lors des élections européennes de mai 2019, que certains électeurs avaient été radiés à tort. Je vous informe donc que les cartes électorales ont été rééditées cette année et envoyées à l'ensemble des électeurs de la commune au mois de mai.

Si vous n'avez pas reçu votre carte, prenez contact avec le service « élections » de la mairie au 02 47 34 11 80 afin de vérifier que votre inscription est toujours effective.

◆ Comment s'inscrire sur les listes ?

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de Monts, pour être en mesure de voter aux Elections Municipales de 2020, vous devez vous inscrire le plus rapidement possible.

Trois moyens d'inscription sont possibles :

- Directement en Mairie.
- Par courrier en nous adressant le formulaire agréé disponible sur les sites suivants www.interieur.gouv.fr.
- Sur le site www.service-public.fr à la rubrique « services en ligne et formulaires ».



ACTIONS SOCIALES

◆ Octobre Rose

DIMANCHE 06 OCTOBRE

Domaine de Candé à Monts
9H30 - 18h00

OCTOBRE ROSE

Tous mobilisés contre le cancer du sein

Save the Date

Ouverture public : 9H30
Course d'obstacles : 10H30
Pique-nique géant : 12H30
Randonnée : 14H30
Fermeture au public : 18H00

Venez nombreux !

A partir du 24 Mai 2019 - Inscriptions sur le site www.cort37.fr
Renseignements : montsoctobrerosse@gmail.com - 02 47 34 11 92

◆ Repas des anciens : Suis-je inscrit(e) ?

Dimanche 20 octobre à 12h

Espace Jean Cocteau.

Le repas est offert par la Municipalité et le CCAS. N'oubliez pas de vous inscrire afin de recevoir votre invitation en septembre.

Conditions : être Montois(e) de 75 ans et plus à la date du repas (les conjoint(e)s sont invités sans conditions d'âge). Les personnes ne participant pas au repas auront la possibilité de bénéficier du colis gourmand.

◆ Semaine bleue : Allez on recommence du 3 au 8 novembre 2019

C'est reparti pour une semaine (entièrement gratuite) d'activités (ateliers floral, bien-être, conférences, sorties...). Vous avez 60 ans et plus, venez vous divertir lors de cette 3^{ème} édition de la semaine bleue et passer un bon moment.

Retrouvez le programme complet à partir du 1^{er} juillet : mairie, site internet, et Info municipale de septembre/octobre .

Inscription à partir du 9 septembre.

◆ Plan canicule

Quels reflexes adopter face à la canicule ?

C'est l'été ! En cas de forte chaleur n'oubliez pas les bons réflexes.

Bien s'hydrater, maintenir votre logement au frais, éviter de sortir ou privilégier le matin, limiter sa consommation d'alcool, bien se nourrir.

◆ Collecte alimentaire

La collecte alimentaire du 26 et 27 avril dernier à Monts, a permis aux bénévoles de récolter 985 kg de denrées, contre 396 kg en 2018, soit une augmentation de 148 %.

Un grand merci aux bénévoles pour leur mobilisation.

◆ Être bénévole ?

Besoin de se rendre utile, envie d'agir sur la commune (bourses, collectes alimentaires, conduire le mini bus de la commune...). Contactez le CCAS.

Contact : CCAS au 02 47 34 11 92.



SÉCURITÉ

◆ Nouveau système d'alerte et d'information aux populations (SAIP)

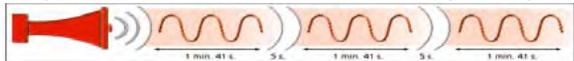
La municipalité de Monts a sollicité la société Eiffage Energie Systèmes pour mettre en place une sirène d'alerte à la population sur l'Hôtel de Ville afin que celle-ci puisse se mettre en conformité par rapport à son plan communal de sauvegarde et à ses risques liés aux inondations.

Ce moyen d'alerte s'associe à tout un ensemble d'outils d'alerte complémentaires tels que les automates d'appel (envoi de messages sur smartphone), les PMV (panneaux à messages variables), les médias...

La réception des travaux et les essais des signaux d'alerte se sont déroulés le mercredi 12 juin entre 11h30 et 12h00.

● Qu'est-ce que le signal national d'alerte ?

L'alerte : 3 séquences de 1 minute et 41 secondes séparées par un silence



Fin d'alerte : en continu pendant 30 secondes



Tous les premiers mercredi du mois, les sirènes feront l'objet d'un test de bon fonctionnement sur une séquence d'une durée d'une minute et 41 secondes.

● Quels comportements adopter en cas d'alerte ?

En cas d'alerte, il faut réagir immédiatement et adopter les comportements réflexes de sauvegarde. Reconnaître une alerte et savoir réagir efficacement permet de se protéger.

En cas d'alerte, il existe quatre réflexes de sécurité à suivre :

- se mettre en sécurité (en se protégeant dans un bâtiment, voire en se confinant, ou en évacuant la zone de danger – comme dans le cas d'une rupture de barrage, où il faut rejoindre le point le plus haut) ;
- se tenir informé (afin de connaître le comportement adapté. Pour cela, un poste radio à piles est le meilleur moyen puisqu'il permet de capter les informations transmises par Radio France et France Bleu, même si les réseaux sont coupés) ;
- éviter de téléphoner (n'utiliser son téléphone qu'en cas d'urgence médicale. En effet, il est important de ne pas saturer les réseaux de communication) ;
- rester en sécurité (les enfants sont en sécurité dans leurs écoles, il ne faut pas se mettre en danger en voulant aller les chercher).



PROGRAMME DES FESTIVITÉS DU 14 JUILLET



◆ Centre de Secours du Val du Lys

- Place de la mairie - Artannes sur Indre
- 11h30 - Cérémonie du 14 juillet
Remise de grade et médailles
 - 12h - Vin d'honneur



◆ Animations

- 17 h - Début des activités
Structures gonflables :
clowns obstacles de 2 à 8 ans
Parcours gorille de 4 à 16 ans
- 18 h à 20 h - Démonstration
de danses avec Swing à Monts



◆ Restauration

- 19 h - Repas servi par le
Comité des fêtes Montois
- Toute l'après-midi les buvettes
de la FOPAC et du Comité des
fêtes Montois seront à votre
disposition.



◆ En Soirée

- 21 h - Début du bal
animé par l'orchestre Eddy Vanel
- 22 h - Distribution des confettis et lampions
- 22 h15 - Défilé des lampions - prairie de la fontaine
- 23 h - Feu d'artifice sonorisé (Pyro-Fêtes)
- 1 h - Fin des festivités et clôture de la fête



AGENDA MUNICIPAL

◆ Conseils municipaux 2019

24 septembre et 19 novembre à 20h30,
salle du Conseil Municipal en Mairie.



SCOLARITÉ - EMPLOI

◆ Recherche Animateur(trice) de pause Méridienne

Rentrée de septembre 2019 : CDD de 10 mois à raison de 8h par
semaine. Temps de travail annualisé. CV à déposer en Mairie de Monts
- 2 rue Maurice Ravel 37260 Monts - **Contact** : scolarite@monts.fr.



ASSOCIATIONS

SOIRÉE DES RÉCOMPENSES AUX ASSOCIATIONS

◆ 3^{ème} Soirée des Récompenses

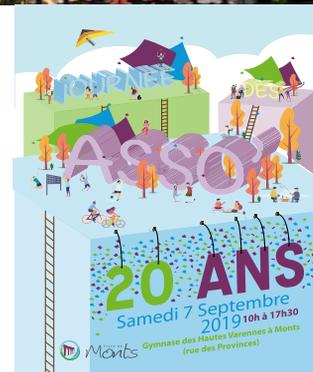
Le 14 juin dernier, 300 personnes étaient présentes à l'espace Jean Cocteau pour assister à la reconnaissance et à la valorisation des actions des bénévoles des associations montoises.

105 personnes récompensées pour leur investissement ou pour leurs résultats :

- 19 associations étaient représentées.
- 18 bénévoles, 7 éducateurs, 80 sportifs (de 12 associations différentes).
- 1 trophée remis à chaque personne.
- Pour les sportifs en équipe : 1 trophée pour le groupe et 1 médaille par sportif.

◆ Agenda :

- 20 ans de la journée des associations - samedi 7 septembre - 10h à 17h30.



SAISON CULTURELLE - Juillet / Août

Saison Culturelle 2019

Terres du Son
Festival de musique
du 12 au 14 juillet
Domaine de Candé
Renseignements
www.terresduson.com

5

Théâtre de l'Ante
« La Môme chair de poule »

Mercredi 17 juillet
Parvis de la Mairie à 21h30

Vendredi 16 et samedi 17 août
Domaine de Candé à 21h30

En cas d'intempéries,
repli à l'Espace Jean Cocteau.

La chanson populaire, les refrains connus
et oubliés sont au cœur du spectacle,
comme on met en valeur un patrimoine,
qui appartient à tous et à chacun, à
préservé et à enrichir...

Tarifs : 14€ (plein tarif), 12€ (- de 25 ans,
groupes (+ de 10), demandeurs d'emploi,...
8€ (Jeunes de 8 à 14 ans)
Gratuit pour les moins de 8 ans

www.theatredelante.fr
theatredelante@wanadoo.fr
02 47 38 64 64

JUILLET 2019

AG DANSE

Stage de danse : lundi **8** au vendredi **12 juillet**
Gymnase du Bois Foucher.
Ouvert à tous : enfants à partir de 7 ans, ados et adultes.
Contact : contact@agdanse.fr ou 06 19 44 04 68.

SEPTEMBRE 2019

COMITÉ DE JUMELAGE

Vide-grenier : dimanche **8 septembre** sur la Prairie de la Fontaine de 7 h à 18 h.
Inscriptions au 02 47 26 74 57 ou 06 82 73 69 98.
Tarif : 10 € les 5 m. Parking gratuit. Petite restauration sur place.

Marché européen «gourmand et solidaire» organisé par les comités de jumelage de la CCTVI : dimanche **27 octobre**. Ventes des produits venant des pays jumelés avec les communes dans le cadre de la foire d'Azay-le-Rideau.

Soirée Saveurs d'Ailleurs : samedi **9 novembre** sur le thème « la petite maison dans la prairie », en lien avec l'association Tours-Minneapolis. Repas aux saveurs des États-Unis et danse country. Venez, si vous le souhaitez avec tenue, chapeau, chaussures du Far West... Inscriptions au début de l'automne.

Contact : jumelagemonts37@gmail.com.

YOGA MONTS LOTUS

Reprise des cours (enfant et adulte) : à partir du lundi **9 septembre**. Cours d'essai gratuit.
Nouveau : Cours de yoga pré/post natal.
Contact : 06 13 19 17 12 / montslotus@gmail.com.

MONTS YOGA

Reprise des cours : jeudi **12 septembre**.
Les jeudis à 9h au gymnase des hautes Varennes et à 18h ou 19h15 à la salle Saint-Exupéry.
Contact : 06 87 10 23 95.

INFOS ASSOCIATIONS

NATATION SYNCHRONISÉE

Inscription pour la saison 2019/2020 - Entraînement au complexe aquatique du Spadium.
Contact : srvi@hotmail.fr ou 06 34 98 16 44.

PIEDS MALINS

Pieds Malins est un transport non motorisé des élèves des écoles de Monts : une autre façon d'aller ensemble à l'école. Les élèves du groupe scolaire Joseph Daumain sont accompagnés sur 3 lignes au départ de la piscine « Spadium », des quartiers des Hautes Varennes et de la Martelière-Boisselière.

Les élèves du groupe scolaire Beaumer sont accompagnés sur 2 lignes les Jonquilles et le Val de l'Indre.

Pieds Malins est un transport gratuit qui fonctionne grâce à l'entraide.

Vous soutenez l'éco-mobilité sur notre commune, vous aimez le contact et rendre service, n'hésitez pas, venez rejoindre les accompagnateurs et les enfants de Pieds Malins.

Contact : 06 98 80 05 49 / 06 81 71 05 45
piedsmalins@gmail.com / piedsmalins.blogspot.fr.

MONTS TRUC EN PLUMES



L'association a pour but de créer du lien social et de promouvoir le développement de l'écologie autour de l'animation d'un jardin et d'un poulailler partagés.

Elle initie un chantier participatif aux jardins de l'école maternelle Beaumer en proposant aux enfants de maternelle et élémentaire de venir avec leur famille quelques matinées d'avril à juin, pour

redonner vie et couleur à ces « espaces verts » qui sont longés chaque jour de classe par tous ceux qui fréquentent l'école.

La convivialité est avant tout recherchée !

Les personnes aidées par le CCAS, ainsi que les résidents de la maison de retraite sont également conviés à participer aux chantiers. La participation est gratuite et on peut venir avec sa petite plante préférée pour la mettre en terre si on le souhaite.

Les places étant limitées et dans un souci d'organisation, il est demandé aux personnes intéressées de s'inscrire.

A vos marques, souriez, ... jardinez !

Contact : montspoulailler@yahoo.fr.

AS MONTS FOOT

Nouveauté : Création d'une équipe féminine la saison prochaine ! Si comme Anna et Clara, tu veux jouer au football, viens les rejoindre !

Contact : 06 70 28 48 85.



ESCRIME

En septembre, le club d'escrime de Monts vous attend pour une nouvelle saison d'escrime traditionnelle mais aussi pour l'ouverture d'une académie de sabre laser. Débutants ou confirmés de tout âge, venez pratiquer avec nous le sabre sous toutes ses formes ou l'épée dans une ambiance détendue et conviviale.

Cours : Chevaliers Jedi - lundis (adultes) et mercredis (enfants) / Mousquetaires - jeudis (enfants et adultes), samedis (enfants) et dimanches (adultes).

Contact : escrime.monts37@gmail.com.

AS MONTS TIR

Six jeunes de l'école de tir ont participé au championnat régional de tir les 27 et 28 avril dernier.



Au cours de cette compétition, dernière étape avant le championnat de France, Alexandre Forêt a décroché 2 titres de champion régional en catégorie « Minime » à la carabine 10m précision et 3 positions. Emile Mazard, en 1^{ère} année d'école de tir est champion régional au pistolet 10m dans la catégorie « Poussin ».

Nos autres compétiteurs ont bien défendu leur place et se trouvent en milieu de tableau dans leurs catégories, Lya Matys en 1^{ère} année aussi se classe 5^{ème}, Kayla Chaligné 8^{ème}, Alexis 20^{ème} et Tom 25^{ème}.

Ces bons résultats permettent à 4 jeunes d'être sélectionnés pour les championnats de France qui se sont déroulés à Marseille du 31 mai au 2 juin.

Contact : monique.fontaine37@free.fr.

ENTREPRISES MONTOISES

6

Hypnose et Travail énergétique

Troubles physiques, psychologiques, difficulté de la vie quotidienne, évolution personnelle...

CONSULTATION SUR RDV UNIQUEMENT

8 Rue Georges Bizet
37260 Monts
06 87 38 02 35

www.rachelceinturet.fr
www.facebook.com/rachelceinturet



Rachel CEINTURET
RELiance ET ReSources



IKXIS Coiffure

Toute l'équipe du salon vous accueille dans son nouvel espace du mardi au samedi de 9h à 19h.

Nouveau :
www.ikxis.com

Galerie Super U
02 47 73 08 56